



GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
De	
UNITÉ	
Résidence de	
CODE UNITÉ	PROCÈS-VERBAL N° / 19
01574	/)/° 465/90

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
90307283	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1 / 2

DE  
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
-----O-----  
- Affaire : B

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ - (O.V.N.I) -

NOUS SOUSSIGNÉ(S) G: \_\_\_\_\_, Gendarme, affecté à la Compagnie de \_\_\_\_\_, en résidence à \_\_\_\_\_

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE	HEURE
CE JOUR	Huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix à 17 heures 30 minutes,

au bureau de notre unité, se présente, Monsieur B \_\_\_\_\_, 46 ans, Agent de la \_\_\_\_\_, demeurant à \_\_\_\_\_, Adjoint au Maire de cette localité.

Cette personne désire effectuer une déposition relative à l'observation d'un phénomène aérien, lumineux, de forme sphérique dont elle a été témoin le **Mardi 06 Novembre 1990 vers 22 heures 30 minutes.**

Cette observation s'est déroulée alors que le témoin **circulait sur le CD.** au volant de son véhicule en direction de son domicile.

Abordant le CD. reliant les villages de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, le phénomène persistant, le témoin stationne son véhicule à proximité de son domicile et descend de celui-ci afin de poursuivre son observation.

- Sur les faits, nous entendons :

- B \_\_\_\_\_, 46 ans, agent de la \_\_\_\_\_, demeurant à \_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_, fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, marié, de nationalité française, qui nous déclare :

"" Je suis agent de la \_\_\_\_\_, suis rattaché à \_\_\_\_\_.

"" Je demeure Route de \_\_\_\_\_ où j'ai toujours vécu. Depuis quelques années, je fais partie du conseil municipal où j'exerce les fonctions de Maire adjoint.

"" Je me présente à vous afin d'apporter mon témoignage sur un phénomène dont j'ai été le témoin et que je ne peux rationnellement expliquer.

"" Les faits se sont déroulés le **Mardi 06 novembre 1990 vers 22 heures 30 minutes** alors que je rentrais d'une réunion. Je circulais sur le CD. reliant \_\_\_\_\_ afin de rejoindre mon domicile.

"" Abordant le carrefour dit \_\_\_\_\_ qui forme l'intersection entre ma voie de circulation et le CD. reliant le bourg de \_\_\_\_\_, j'ai remarqué devant moi dans le ciel, à une altitude que je ne peux déterminer, mais qui m'a semblé peu importante, une **boule de lumière d'un diamètre d'environ 15 à 20 centimètres.** Cette boule avait une **couleur jaunâtre, puissante et trambotante**

"" Ma première observation s'étant déroulée alors que je circulais, il m'a semblé que cette **boule lumineuse** se déplaçait de **la droite vers la gauche, donc du nord au sud.** J'ai continué ma route sur environ 1 kilomètre tout en observant le **phénomène.** Je me suis arrêté sur la départementale 13 entre le domicile de mes parents et le mien afin de mieux l'observer. ....

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	LE 2 DEC. 1990	LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	- Voir Bordereau d'envoi.	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET
<input type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES		

.../...

90307283

Je suis sorti de mon véhicule et j'ai observé cette boule qui se trouvait sur ma gauche par rapport à mon sens de circulation. Elle se situait en direction de l'étang de et de et était immobile. Sa couleur et sa grosseur étaient les mêmes qu'au début de mon observation.

Une ou deux minutes après mon arrêt, la lumière s'est soudainement éteinte, comme si elle avait disparu, laissant des traces de fumée à l'emplacement où elle se trouvait dans l'espace. Il m'a semblé que lorsque cette boule lumineuse a disparu, il en a jailli un point lumineux de la grosseur d'une étoile, qui lui a disparu en prenant de l'altitude en l'espace d'une fraction de seconde. C'est à ce moment que j'ai constaté la présence de fumée.

Tout le temps de mon observation, je n'ai pas entendu de bruit de moteur provenant de cette boule lumineuse. Je précise que je n'ai pas stoppé celui de mon véhicule.

Le 06 novembre 1990 au moment de mon observation le temps était assez clair et l'on voyait les étoiles. C'est par rapport à cela que je peux dire que cette boule lumineuse était basse.

C'est la première fois que j'assiste à un tel phénomène. Quant à l'altitude de celui-ci lorsqu'il m'est apparu la première fois, celle-ci se situait nettement au dessous des traînées que laissent les avions dans l'atmosphère.

Le 08 Novembre 1990 à 18 heures 35 minutes,

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

- La personne entendue

L'enquêteur

(A signé au carnet de déclarations)

- Enquête -

Le est situé géographiquement au Sud-Est de la ville de où est implantée l'Ecole de Spécialisation de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (E.S.A.L.A.T). De ce fait la région est quotidiennement survolée par les appareils de cette unité d'instruction qui utilise principalement des hélicoptères.

Le vendredi 23 novembre 1990, téléphoniquement, nous prenons contact avec les services de la tour de contrôle de cette unité où notre interlocuteur, informé du but de notre enquête et après vérifications, nous affirme que le Mardi 06 novembre 1990, aucun appareil de l'A.L.A.T n'effectuait de vol nocturne sur la région. De ce fait, aucun militaire ne se trouvait de permanence à la tour de contrôle.

Le 24 Novembre 1990, nous nous mettons en contact avec la Brigade de Gendarmerie de , commune où se trouve implanté le Centre National d'Etudes Spaciales en vue de déterminer si cet établissement a procédé dans les heures antérieures à l'observation du témoin à un lancement de ballon sonde.

Le 30 novembre 1990, cette unité nous fait savoir qu'aucun laché n'a eu lieu pour la période considérée.

A ce jour, date de clôture de notre procédure, aucun élément positif permettant d'identifier l'origine du phénomène observé par le témoin n'est parvenu à notre connaissance. Nos différents services sur la circonscription ne nous ont pas permis de découvrir d'autre témoin ayant assisté de près ou de loin à l'apparition de ce phénomène.

- Fait et clos à , le 02 Décembre 1990.

L'enquêteur.